



# LES AGENTS DE BORD VEULENT DES RÉPONSES DE VOTRE PARTI

**La Division du transport aérien du SCFP** représente plus de 10 000 agents de bord au Canada. Nos membres sont à l'emploi d'Air Canada, d'Air Transat, de Calm Air, de Canadian North, de Canjet, de Cathay Pacific, de First Air et de Sunwing. Ils sont extrêmement préoccupés par des décisions prises par le gouvernement actuel.

En vue des élections fédérales du 19 octobre, les agents de bord souhaitent par conséquent connaître la position de votre parti sur des questions prioritaires pour eux et l'ensemble des Canadiens.

**SVP, veuillez répondre aux questions suivantes et retournez le formulaire à : [arampure@cupe.ca](mailto:arampure@cupe.ca)**

**Merci.**

## SUFFISAMMENT D'AGENTS DE BORD POUR DES VOLS SÉCURITAIRES

Transports Canada a réduit le nombre d'agents à bord des avions, faisant passer le ratio d'un agent de bord pour 40 passagers à un agent de bord pour 50 sièges passagers. Le ministère estime que les compagnies aériennes économiseront près de 300 millions de dollars en dix ans, mais ne peut pas garantir que le nouveau ratio offre un niveau de sécurité équivalent à l'ancien. Transports Canada fait donc passer les profits des compagnies avant la sécurité des passagers et des membres d'équipage.

**Êtes-vous d'accord avec le retrait de la nouvelle règle du 1:50 et la remise en vigueur du ratio du 1:40 dont l'efficacité est démontrée au plan de la sécurité?**

**OUI**  **NON**

## PROTECTION ACCRUE EN MATIÈRE DE SANTÉ-SÉCURITÉ

Avec la loi C-4, le gouvernement fédéral a affaibli la protection en matière de santé et de sécurité. Il est en effet plus difficile maintenant de refuser d'effectuer un travail dangereux. Les agents de bord s'exposent à de nombreux dangers dans le cadre de leur travail, comme les comportements violents de certains passagers, une piètre qualité de l'air et un taux d'épuisement élevé.

**Êtes-vous d'accord avec le retrait de la loi C-4 et le resserrement des règles de santé et de sécurité au travail encadrant l'ensemble des employés fédéraux?**

**OUI**  **NON**

## MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR À BORD

La qualité de l'air dans les avions préoccupe beaucoup les agents de bord. La faible concentration en oxygène et l'exposition aux contaminants entraînent des problèmes de santé.

**Appuyez-vous l'adoption de mesures permettant de surveiller la qualité de l'air et d'assurer l'approvisionnement en air sain?**

**OUI**  **NON**

## SÉCURITÉ DE LA RETRAITE

Le gouvernement fédéral a présenté une loi qui affaiblit les régimes de retraite à prestations déterminées. De plus, il refuse de bonifier le Régime de pensions du Canada. Plusieurs agents de bord n'ont pas de régime de retraite au travail décent ou voient leur régime à prestations déterminées attaqué de toutes parts.

**Êtes-vous en faveur d'un projet de loi qui protégerait et améliorerait les régimes à prestations déterminées, en plus de bonifier le Régime de pensions du Canada?**

**OUI**  **NON**

## SERVICES DE GARDE ABORDABLES

Les femmes représentent 80 pour cent des agents de bord. Les plus jeunes d'entre elles gagnent un salaire de misère et ont beaucoup de difficulté à payer des services de garde pour leurs enfants.

**Appuyez-vous la création d'un programme national de garderies publiques?**

**OUI**  **NON**

## RESPECT DES DROITS DES TRAVAILLEURS

La loi C-525 du gouvernement fédéral complique la vie des employés fédéraux qui souhaitent se syndiquer. En 2011, la ministre du Travail s'est ingérée dans les négociations des agents de bord d'Air Canada.

**Appuyez-vous l'abolition de la loi C-525? Vous engagez-vous à défendre le droit à la libre négociation collective, et ce, sans aucune ingérence?**

**OUI**  **NON**